



## Déduction travaux revenus immobilier

Par **voloi**, le **08/03/2012** à **10:43**

Bonjour, j'ai acheté une vieille maison. Dans l'acte de vente, il est stipulé que c'est une maison avec, à l'étage, 2 chambres.

dans le cadre d'une opération anah, j'ai rénové la maison et signé une convention pour la location.

lors de la déclaration fiscale des revenus immobiliers de cette maison, j'ai déduit les travaux de cette maison (Borloo ancien)

hors, le contrôleur fiscal refuse cette déduction car il m'affirme qu'avant travaux, il y avait juste un grenier et pas de chambre

j'ai rencontré ce contrôleur mais il dit qu'il a eu l'information par le cadastre et que seule, cette information compte. Après discussion, il veut bien déduire une petite partie des travaux.

que puis-je faire ?

merci de votre réponse